

Chers Amis de la Vallée de la Bièvre

Le passage devant les électeurs marque généralement un moment privilégié pour dresser un bilan des actions passées et envisager l'avenir.

C'est dans cette optique que nous avons diffusé auprès des Saclaysiennes et Saclaysiens un tract qui résume ce que nous avons réalisé pendant notre mandat et ce que nous comptons faire durant les six prochaines années.

A la lecture de ce document, que je joins à ce courrier, vous constaterez par vous-mêmes que nous avons une approche sensiblement identique à la vôtre. Les valeurs essentielles que nous défendons sont : la solidarité, le respect de la qualité de vie et la valorisation de notre environnement.

#### Article 1

Nous ne sommes pas dans la Vallée de la Bièvre, donc notre PLU ne peut pas « préserver les espaces naturels de cette vallée » ; en revanche, nous appliquons les règles de débit de l'eau des syndicats pour chaque permis de construire pour éviter les inondations. Par ailleurs dans notre PLU, comme vous avez pu le constater nous avons identifié et conservé les espaces naturels sensibles ou remarquables de la commune.

#### Article 2

Maitriser l'urbanisation est précisément un objectif que nous avons indiqué dans le programme envoyé aux habitants de la commune : « *un développement urbain modéré qui préserve le cadre de vie...* » ; mais comme vous l'écrivez, « des niveaux supérieurs peuvent avoir d'autres souhaits », il sera important de garder la main sur les opérations immobilières tout en améliorant progressivement l'offre en matière de logements sociaux qui à ce jour est encore insuffisante. Notre PLU va dans ce sens puisque nous exigeons un minimum de 30% de logements sociaux pour toute nouvelle opération immobilière. Pour l'opération immobilière rue de la Martinière, par exemple, une concertation avait eu lieu très en amont avec les riverains et le comité de quartier.

#### Article 3

Le transport est une compétence de la Communauté d'Agglomération. Nous avons demandé l'évolution des circulations douces ainsi que l'amélioration du carrefour du Christ en termes de sécurité, d'accessibilité, de fluidité, de parking de co-voiturage... Les deux gares devront s'intégrer dans ce paysage.

Vous verrez également dans notre programme que les transports et les circulations douces font partie de nos priorités. Nous avons créé des pistes cyclables (2 au Val et une au Bourg) lors du précédent mandat et nous proposons dès à présent d'en créer une autre (Val, carrefour de Viltain).

#### Article 4

Toute demande concernant l'urbanisation passe par un accord des syndicats et Saclay dispose de représentants directs ou indirects (via la CAPS) dans ces organisations. En étroite collaboration avec le SIAVB qui a sensibilisé les élus et les agents municipaux sur les risques de pollution de la Bièvres par les produits phytosanitaires, nous nous sommes engagés dans une politique visant à limiter au strict minimum l'utilisation de ces produits (voir également notre programme à ce sujet). Nous défendons également la restauration du réseau des rigoles qui fait partie entière de notre patrimoine

#### Article 5

Nous avons créé des comités de quartier et avons l'intention de continuer ce type de concertation. Les personnes concernées par l'évolution de leur quartier seront également invitées à partager ces espaces d'échange. Nous nous sommes engagés à travailler en concertation avec eux pour tous les projets majeurs de la commune. Par ailleurs, nous avons créé un Conseil Municipal des Jeunes pour les impliquer dans les projets qui les concernent et les former à la démocratie locale.

#### Article 6

La zone d'extension du Bourg est urbanisable mais aujourd'hui le PLU bloque tout aménagement. C'est une des raisons d'ailleurs qui nous a conduit à élaborer notre PLU (avoir la maîtrise de l'urbanisation).

A moyen voire long terme, une réflexion sur l'évolution de cette zone s'imposera en concertation avec les habitants mais aussi après études d'impact sur le village actuel. Toute proposition de type "quartier écologique" qui sera techniquement reconnue à ce moment-là sera évidemment étudiée.

Le seul projet sur lequel nous travaillons concerne la construction d'une centaine de logements au clos de l'hôpital avec une priorité pour la construction de petits logements pour les jeunes et les personnes âgées avec bien sûr des logements sociaux et des aides aux primo-accédants. Dans les pré-consultations que nous avons transmises aux promoteurs, les aspects environnementaux sont primordiaux : qualité des bâtiments, de l'éclairage public, des circulations respectueuses des habitants (circulations douces), de la collecte des déchets, ... Les propositions seront soumises aux habitants avant toute décision.

#### Article 7

Nos représentants à la CAPS, à l'EPPS seront nos informateurs sur ces sujets, l'état, la SGP, le STIF, seront dans l'obligation de faire des enquêtes publiques et des réunions d'information sur les évolutions de leurs projets respectifs.

En répondant à vos articles de manière circonstanciée et avec l'appui de notre programme, nous espérons vous avoir convaincu de la sincérité de nos engagements et souhaitons pour les six prochaines années poursuivre avec vous dans ce climat d'échanges constructifs.

**Réponse de la liste : AGIR ENSEMBLE pour l'AVENIR de SACLAY**